



**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Mercredi 9 novembre 17h30 – La Bastide de Sérou - Salle Jean Nayrou
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*)**

Montels, le 10 novembre 2022

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 9 novembre 2022 à La Bastide de Sérou, sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

*** Le Comité syndical a validé à l'unanimité le projet de Charte 2025-2040 du PNR.**

Le PNR est actuellement **dans la deuxième phase de la révision de la Charte** avec l'élaboration du projet de territoire : Rapport de Charte, Plan de Parc et annexes. Une concertation a été engagée en septembre et octobre : 150 partenaires ont été sollicités : associations, fédérations, chambres consulaires, agences... Leurs retours ont permis d'enrichir le contenu du projet de Charte, tout comme les réunions territoriales organisées en octobre dans chaque intercommunalité, avec les élus et les délégués du PNR.

L'ensemble de ces échanges avec les élus et les partenaires a été l'occasion de repositionner le PNR comme étant au service du territoire, de rappeler que la révision de la Charte place l'Homme au cœur de ses ambitions.

La décision du Comité syndical validant le projet de Charte permet sa transmission à **la Région Occitanie en vue de la suite de la procédure.**

Les informations sur l'état d'avancement du projet et les documents produits sont disponibles sur la page internet du SMPNR dédiée à la révision de la Charte et actualisée périodiquement :

<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/le-parc%20quest-ce-que-cest/parc-naturel-regional-pyrenees-ariegeoises/revision-de-charte/>

*** Le Président et Frédéric LAFFONT, Président des Communes Forestières de l'Ariège ont signé une convention de partenariat.** Cette déclinaison de la convention-cadre entre l'association des Parcs d'Occitanie et l'union régionale des collectivités forestières Occitanie, va permettre de mieux accompagner les collectivités sur les thématiques forestières, d'aménagement et de développement de l'utilisation du bois.

*** Le Président a également signé les conventions de la Marque « Valeurs Parc » avec 7 des 10 prestataires en hébergement qui ont intégré le réseau cette année à :**

Aleu : La Grange de Marie, gîte (5p) de Christian et Maguy JOLFRE ;
Alzen : La chambre de l'Estaminet, chambre d'hôtes (2p) de Christian et Jeanine GABET ;
Bethmale : La roulotte en terre d'Abajou, gîte (2p) de Anne LARIVE ;
Fabas : L'Horus Blanc, gîte (4p) de Frédéric et Karine LALLEMANT ;
Ercé : Les Grenouilles et la Pitchounette, gîte (12p et 4p) de Christian KOCH ;
Ganac : Le Moulin du Quié, 2 roulettes, gîte (4p) et chambres d'hôtes de Caroline et Frédéric LAGREE ;
Lacave : Le Balcon de Léonie, gîte (6p) de Michel et Gisèle CAUJOLLE ;
Montesquieu-Avantès : Le gîte du Mesplé, gîte (5p) de Didier FERT ;
Saint-Lizier : La tanière des débrouillards, gîte de groupe (43 p) de l'association l'œil aux aguets – Jean-Louis ORENGO ;
Vicdessos : Arcogîte, gîte (4p) de Martien et Gilles MORE.

Ce sont ainsi aujourd'hui 129 structures (professionnels du tourisme, artisans et producteurs), qui bénéficient de l'accompagnement et des outils de communication du SMPNR dans leur engagement écotouristique.

* Une présentation a été faite du **bilan de la saison 2022 de la Maison du Parc Mobile** par le jeune ambassadeur en mission de service civique, sur les lieux de forte fréquentation par les visiteurs et les habitants (marchés, cols routiers,

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

départs de sentiers...), ainsi que de la synthèse et des retours d'expérience des **6 Médiateurs Montagne**, missionnés par le SMPNR dans le cadre du Programme Natura 2000, pour sensibiliser les randonneurs pendant l'été sur 4 estives du Couserans.

* Un premier appel à projets des PNR d'Occitanie en partenariat avec la Région, sur le thème « **Innover en Pierre Naturelle** », a permis de mettre en œuvre en 2022, deux chantiers exemplaires et remarquables : l'installation d'un objet d'art en pierre sèche et pierre de taille au col de Port à Saurat, par le Groupement d'Artisans en pierre sèche (GAPS) et la création d'un jardin aromatique en pierre sèche pour illustrer l'usage du compost, à Bordes sur Arize par Thomas Niay, artisan bâtisseur en pierre sèche missionné par le SMECTOM du Plantaurel.

Le Comité syndical a validé le **renouvellement de cet appel à projets** auprès des communes et intercommunalités pour 2023-2024, afin de développer l'utilisation des pierres naturelles dans le PNR et de conforter les savoir-faire et les emplois de la filière pierre. Les communes et intercommunalités sont ainsi invitées à y répondre, pour obtenir un financement pour leurs projets

* La Région Occitanie a proposé une aide financière préparatoire qui a pour objectif de **soutenir les territoires candidats à l'appel à candidature LEADER**, dans la définition de leur stratégie locale de développement pour la programmation 2023-2027.

Le SMPNR a déposé la candidature LEADER Couserans en reprenant les éléments de stratégie du projet de territoire du Couserans (2016/2026), remis à jour lors de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en 2021 et 2022.

Les objectifs stratégiques du LEADER proposés pour le Couserans sont :

1. Habiter et vivre mieux en Couserans
2. Développer de nouveaux modèles économiques locaux et durables en valorisant les ressources de façon responsable et solidaire
3. Développer un accueil de qualité et une offre quatre saisons reconnue
4. Devenir un territoire exemplaire en termes de transition écologique, énergétique et climatique
5. Devenir un territoire pilote en matière de coopération autour des transitions

Une présentation de la candidature LEADER Couserans et de son plan de financement ont été présentés en séance.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité la candidature LEADER Couserans, ainsi que la demande d'aide financière préparatoire à la Région Occitanie.

* Le SMPNR **modernise et optimise son organisation** pour mener au mieux ses missions, en cohérence avec les ambitions de la nouvelle Charte et les attentes des salariés. Après plusieurs réunions de travail avec les agents, la direction et les élus, **un nouvel organigramme**, compatible avec les moyens dont dispose aujourd'hui le SMPNR, a été acté par les élus du Bureau et a été présenté en séance.

* Les délégués ont également **voté à l'unanimité la décision modificative du budget 2022**, ce qui le porte à 2,6 millions d'euros.

* En vue de poursuivre les missions du PNR liées à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine bâti, à la révision de la Charte, ainsi qu'en soutien au service administratif du PNR, le Comité syndical a validé le renouvellement des emplois contractuels nécessaires, avec la présentation des financements correspondants.

La prochaine réunion du Comité Syndical aura lieu le 11 janvier 2023, pour les orientations budgétaires 2023.

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.